

DECISION N° 014-2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240122-DAJ-DEC-24-030-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/01/2024

Affichage : 26/01/2024

portant validation du devis de la société TCAP concernant le remplacement d'un mitigeur pour 3 634.00 € HT

[Madame le Maire de la Ville de Bernay],

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société TCAP en date du 22/12/2023.

Considérant que la société TCAP propose l'offre économique la plus avantageuse
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

- De valider le devis proposé par la société TCAP, pour le remplacement et la remise en conformité d'un mitigeur ECS au Gymnase Marie Curie.

Bernay, le 16/01/2024.